— Nous avons annoncé dernièrement qu'une compagnie s'était formée pour établir un grand service de bateaux à vapeur sur le Bosphore. Nous croyons savoir que le succès des souscriptions a été si rapide, qu'on a dû augmenter le nombre des actions de 500, ce qui sera une garantie de plus de la réussite de cette grande entreprise placée, comme on sait, sous les auspices de S. M. I. et des personnages les plus importans de l'Empire. Huit de ces bateaux à vapeur viennent d'être commandés en Angleterre, par l'intermédiaire de M. Zohrab, consul-général ottoman dans ce pays, et qui se trouve en congé à Constantinople depuis quelque temps.

— Les bruits qui ont été répandus ici à l'occasion du départ du Dr. Spitzer et qui ont été reproduits dans plusieurs journaux à l'étranger, sont complètement faux et nous sommes autorisés à déclarer que ce départ n'a été provoqué par aucun motif qui porterait la moindre atteinte à l'honneur du Dr. Spitzer, qui n'a jamais cessé d'être le médecin particulier de S. M. le Sultan.

— M. le docteur de Pobog Sag Grabowski, qui a exercé long-temps, à Paris, la profession de médecin, est arrivé tout récemment à Constantinople pour donner ses soins aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il demeure derrière la chancellerie de Russie, chez Mme Hélène.

— Le bateau à vapeur anglais de station l'*Antilope*, commandé par le capitaine Samuel Smith, a chauffé avant-hier pour la Mer-Blanche.

— Le bateau à vapeur de guerre russe *Molnia*, commandé par le capitaine Sokogoff, de station à Constantinople, a chauffé hier pour la Mer-Noire.

— Le bateau à vapeur autrichien, *Forvarts*, arrivé samedi dernier de Trébisonde, avait à bord 380 soldats.

— Le bateau à vapeur de l'état *Missiri-Bahri*, arrivé dimanche dernier de Smyrne, avait à bord 66 hommes de troupes.

— Le bateau à vapeur autrichien, *Forvartz*, arrivé également dimanche dernier, avait aussi à son bord quelques soldats.

— Mardi dernier, le célèbre improvisateur Rogaldi s'est embarqué sur le bateau à vapeur autrichien le *Schild* pour se rendre en Egypte, où il doit faire de sérieuses études.

— Ces jours derniers, la police a fait fermer, à Péra, quelques maisons de jeux. On dit même que des arrestations y ont été faites. A l'occasion de la fermeture de ces tripots, la Porte a adressé aux chefs des légations étrangères un *memorandum* dont nous donnerons la traduction dans notre prochain numéro.

— On nous écrit de Smyrne que le 2 janvier, il a éclaté dans cette ville un incendie qui a causé d'assez notables dommages qui eussent été bien plus considérables sans les efforts des travailleurs si bien stimulés par la présence du gouverneur et du commandant des troupes qui y sont en garnison.

— On nous écrit d'Athènes, le 31 décembre, que tous les ministres doivent présenter des projets à la chambre des députés pour régulariser leurs services respectifs. Dans la guerre et des finances surtout se proposent d'affirmer les abus sans nombre qui se commettaient sous leurs prédécesseurs, et de mettre fin à la contrebande qui se faisait à Syra en plein jour et qui frustrait le trésor public d'un million de drachmes par an. Vrai mieux tard que jamais, si toutefois la chose se réalise. — Quant au retour du roi Othon, les uns disent qu'il aura lieu à la fin du mois de janvier, et d'autres pensent qu'il ne l'effectuera qu'au printemps prochain, ce qui est plus probable.

— Hier, a eu lieu au théâtre italien Naum, la première représentation de *Giselda*, opéra en quatre actes, écrit sur la musique des *Lombardi* de Verdi. Le succès de ce nouvel opéra, dont nous donnerons le compte-rendu dans notre prochain numéro, est à peu près assuré; M. Mitrovich a eu, on peut le dire, les honneurs de la soirée; Mlle Lotti et M. Prudenza ont été vivement applaudis.

— Cette nuit, vers une heure du matin, ont éclaté deux incendies, l'un à la Porte d'Andrinople, et l'autre au quartier de Sarmachik, à Constantinople; quelques maisons seulement ont été la proie des flammes.

On nous communique la note suivante :

I sottoscritti Commissarj Delegati dal Consiglio dell'Associazione Commerciale Artigiana di piera hanno l'onore di prevenire il pubblico che il giorno di sabbato (11 gennaio) avrà luogo nella sala del Sig. J. Missiri, sita in Galata, un ballo con la offerta con illuminazione e musica analoga, un ballo *pare et masqué* a benefizio degl'indigenti e degli indigenti sussidiati dalla suddetta Associazione.

Il prezzo del biglietto d'ingresso, il quale sarà personale, è fissato a piastre 30 per ogni Cavaliere, e ciascuno potrà procurarsene presso il Sig. Marchese Migliorati alla Legazione Sarda non che presso gli altri Commissarj, ed alla farmacia del Sig. E. Ottoni.

M. Migliorati
S. Mavrocordato
A. T. Ralli
C. Chanzan.

P. S. Il Ballo comincierà alle ore 8 1/2 pomeridiane.

N. B. La maschera non è permessa che alle Dame, ed i Signori Cavalieri dovranno essere in tenuta di società.

(Correspondances particulières.)

RHODES, 20 *décembre*. — L'anniversaire de la fête de l'empereur de Russie a été célébrée en cette île le 6/18 courant avec la plus grande solennité. Dans la matinée, le vice-consul de Russie, accompagné de ses employés, s'est rendu à l'église grecque de Ste-Marie de Nichori, où le service divin a eu lieu avec une grande pompe. Le métropolitain archimandrite Rhodes a officié dans cette cérémonie assisté par douze ecclésiastiques, et l'archimandrite Nicandros Nicolas a prononcé un sermon qui a vivement impressionné l'auditoire.

Le brick de guerre ottoman *Giabasi-Déria*, commandant Méhémet bey, s'est pavoisé et a fait entendre à midi le salut d'usage.

Tous les consulats étrangers ont pris part à cette solennité en arborant leurs couleurs.

Le gouverneur-général de l'Archipel ottoman, s'est embarqué sur le brick de guerre *Giabasi-Déria* qui doit le transporter à Chio et Mételin.

ERZEROUM, 21 *décembre*. Kiamil pacha, caïmacam de la province d'Akkari, arrivé ici de Constantinople, est parti hier pour Van.

Le Férik Sélim pacha est arrivé, avant-hier, à Erzeroum, avec un bataillon d'infanterie, composé d'hommes ayant fini leurs cinq années de service, qui passeront l'hiver dans cette garnison, sous les ordres supérieurs.

Le 18 décembre, mercredi dernier, jour de la fête de l'Empereur de Russie, M. Jaba, consul russe, précédé de ses cavass, accompagné des employés du consulat et suivi des principaux sujets russes, s'est rendu à l'église métropolitaine grecque où l'archevêque grec de Théodosie, Mgr Timotéo, a officié; après quoi le cortège est retourné au consulat impérial de Russie, où chacun s'est empressé de féliciter M. le consul, au sujet de la fête de l'Empereur Nicolas.

Soléyman bey, de la part de Vâli Hamdi pacha, Mgr l'archevêque grec de Théodosie, Mgr l'archevêque arménien, le chef de l'Eglise arménienne catholique, et MM. les consuls étrangers vinrent, successivement, compimenter le consul russe.

Le royaume de Perse, l'un des plus anciens de notre globe, vient de voir introduire une innovation; c'est à dire que le jeune Chah, à l'instar des souverains d'Europe, a ordonné que l'on fît des réjouissances publiques, dans chacune des villes de ses Etats, le 6 du mois de Séfere (cette année le 10 décembre 1850) jour anniversaire de sa naissance (Meuvlut).

La secte des Babis, qui professait un matérialisme scandaleux, niant hautement l'existence de Dieu, et ne reconnaissant d'autres lois que celles promulguées par leurs propres chefs, a été entièrement détruite.

Depuis deux ans ces matérialistes inconbornés étaient poursuivis par le gouvernement persan. Les Babis qui restaient ouvertement en Perse, après l'exécution, à Tauris, du chef de cette nouvelle secte religieuse, le nommé Bab de Chiraf, s'étaient barricadés dans un quartier de la petite ville de Linguian, sous la conduite de leur cheik, un nommé Mollah Méhémmet Ali.

Le général persan (Sertip) Méhommet-khan (descendant de l'ancienne famille princière du Guilan, fils de Fath-Ali khan) pour éviter l'effusion du sang, chercha à les réduire par la famine; mais ayant appris que son gouvernement, fatigué de tant de lenteur, avait résolu de le remplacer, il ordonna aussitôt de prendre de vive force ce quartier. En effet, les troupes sous ses ordres, dans l'espace de deux heures, après un combat scharné, détruisirent tout ce quartier, qui fut incendié; un bon nombre de Babis périrent, en combattant vaillamment les troupes; et le reste tomba au pouvoir des troupes victorieuses de S. M. le Chah, qui ont rendu une service signalé à la société Asiatique, en exterminant les derniers des Babis.

Nous jouissons de la tranquillité la plus parfaite dans toutes les parties d'Erzeroum, grâce à la vigilante et sévère administration de Vâli Hamdi pacha.

NOUVELLES D'EUROPE. (*Voie de Vienne*).

FRANCE.

(*Paris, 20 décembre.*)

Le président de l'Assemblée Nationale a donné au Président de la République un grand dîner de quatre-vingts couverts dans la belle galerie de l'hôtel de la présidence.

Au nombre des invités étaient les ministres, le président du conseil d'Etat, le cardinal Fornari, nonce du Pape, les ambassadeurs d'Angleterre, d'Espagne et de Turquie.

Au dessert, le président Dupin s'est levé et a porté, d'une voix accentuée, le toast suivant :

« A M. le Président de la République!

« A l'élu du 10 décembre, dont la haute mission, conjointement avec celle des 13 mai, est de défendre et de faire prévaloir contre l'esprit d'irréligion et d'anarchie les grands principes de droit et de moralité sur lesquels reposent l'ordre essentiel des sociétés humaines, l'autorité des gouvernemens, la sûreté des transactions privées, et la vraie des rapports pacifiques entre les peuples civilisés!

« *A M. le Président de la République,* »

Je vous rends grâce de m'avoir une seconde fois ce plaisir de fêter l'anniversaire de mon élection au milieu des représentans de la France et des membres du corps diplomatique. Encore une occasion solennelle de nous féliciter ensemble du repos dont jouit le pays!

« Mais ce repos a aussi son danger. Les périls réunissent, la sécurité divise. Le bien ne peut-il donc se produire sans porter en soi un germe de dissolution? Rien ne serait plus digne des pouvoirs publics que de donner l'exemple du contraire. Puisse donc notre union continuer dans le calme comme elle s'était formée pendant la tempête!

« *A la concorde des pouvoirs publics! à l'Assemblée Nationale! à son honorable président!* »

Un des questeurs, M. Baze, a présenté au président de l'Assemblée des chefs arabes de Guelma, accueillis avec la plus grande bienveillance par M. Dupin et par plusieurs représentans qui ont été en Afrique; ils ont ensuite été présentés au Président de la République qui les a invités aux réceptions de l'Elysée.

ANGLETERRE.

(*Londres, 18 décembre*)

Le 17 décembre étant le jour où le Parlement devait être prorogé, la Chambre s'est ouverte quelques minutes avant trois heures. A trois heures, les lords commissaires ont pris place sur les bancs du trône; le trône, lui-même était décoré. Etaient présens sur ces bancs, le lord chancelier, lord Montengle et lord Eddisbury. Le lord-chancelier ordonne à l'huissier de le verge noire d'engager les Communes à entendre la lecture de la commission de S. M. L'huissier sort et revient au bout de quelques minutes, accompagné de M. Lee, l'un des clercs, et de plusieurs des officiers de la Chambre, comme représentant les Communes du Royaume-Uni. La commission de S. M., ordonnant aux commissaires de proroger le Parlement au 4 février prochain, est ensuite lue. Après quoi la cérémonie est terminée.

ALLEMAGNE

AUTRICHE.

On lit dans le *Journal de Francfort* du 17 décembre :

« Le gouvernement autrichien a adressé, en date du 12 de ce mois, une dépêche-circulaire à ses agens diplomatiques près les différens gouvernemens allemands, par laquelle ils sont chargés d'inviter ces gouvernemens à envoyer des plénipotentiaires à Dresde, afin de participer aux conférences qui sont ouvertes dans cette ville le 23 décembre.

« M. le baron de Manteuffel, ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur d'Autriche près la ville libre de Francfort, a notifié aujourd'hui la teneur de cette dépêche au premier bourgmestre en fonctions, ainsi qu'aux gouvernemens de Nassau et de Hesse-Homburg, auprès desquels il est également accrédité. La dépêche commence par la déclaration que LL. MM. l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse se sont rencontrés dans l'idée de convoquer des conférences à Dresde. Les agens diplomatiques prussiens recevront des dépêches-circulaires de la même teneur pour en donner connaissance aux gouvernemens près desquels ils sont accrédités.

« La bourse d'hier a été très animée, et surtout les fonds d'Autriche, recherchés par spéculations et pour placemens. L'argent se montre très abondant; le chemin de fer du Nord en baisse; pas de vente pour compte de Berlin. La changesur Vienne est mieux tenu. Londres en baisse. L'or continue à déprimer. »

Le *Lloyd* apporte la nouvelle que M. le comte Buol, ministre d'Autriche à St-Pétersbourg, a été appelé à diriger les négociations à Dresde. Les instructions du comte, ajoute ce journal, lui ont été envoyées si tard, qu'il sera obligé de se hâter pour arriver à Dresde avant le 23 décembre. M. le prince de Schwarzenberg et M. de Manteuffel se rendront également dans cette ville, mais seulement pour quelques jours.

Le *Journal de Dresde* prétend savoir que les conférences de Dresde seront suivies d'une entrevue de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse, laquelle aurait pour but de manifester aux yeux des princes allemands la bonne entente des deux états et de leurs souverains. On parle même d'un congrès des princes allemands, les derniers événemens ayant prouvé la nécessité de se concerter sur les questions de politique intérieure.

HESSE-ÉLECTORALE.

M. le comte de Rechberg, commissaire civil de la Diète germanique, vient de rendre un arrêté aux termes duquel toute résistance aux mesures prises en conséquence de l'état de guerre sera suivie de la mise en état de siége. La garde civique et les particuliers sont invités à livrer les armes qu'ils ont en leur possession dans vingt-quatre heures. Il pourra être fait une exception en faveur des personnes possédant des fusils de chasse. Toute réunion est prohibée. Les associations politiques sont dissoutes; celles qui ne sont pas politiques devront obtenir une autorisation. Les journaux ne pourront être publiés qu'en vertu d'une permission spéciale de l'autorité. Les autorités hessoises sont invitées à publier ces dispositions, et responsables de leur exécution.

HANOVRE.

M. le général de Nostitz, ministre de Prusse, a remis en présence du ministre d'Autriche, au ministre des affaires étrangères, la dépêche circulaire par laquelle le gouvernement hanovrien est invité à se faire représenter aux conférences de Dresde. Un correspondant de la *Gazette universelle allemande*, qui se dit bien informé, indique comme l'essence des propositions concertées par l'Autriche et la Prusse les points suivants : un pouvoir exécutif séparé du corps législatif fédéral, dont il exécutera les décisions et qui sera exercé conjointement par l'Autriche et la Prusse; une réduction des voix, de sorte que l'Autriche et la Prusse en auraient chacune 2, les quatre royaumes chacun 1, et les autres petits états seraient partagés en cinq groupes, avec une voix pour chaque groupe, de sorte que le nombre des voix pour le pouvoir central serait réduit de 17 à 13. Pour le reste, l'ancienne constitution fédérale servirait de base aux délibérations de Dresde; les lois exceptionnelles et les résolutions de Carlsbad et de Vienne n'auraient plus aucune valeur.

SCHLESWIG-HOLSTEIN.

Les Danois ont mis sous l'eau les plaines aux environs de Husum et une partie de la chaussée de Husum à Tœnningen. Quand la gelée deviendra forte, les Danois, considérant Friedrichstads comme incapable de tenir dans son état actuel, ne la disputeront pas longtemps aux Schleswico-Holsteinois, en cas d'attaque de ces derniers. La plupart des canons de cette ville sont arrivés la nuit à Husum, il y a quelques jours.

D'après une dépêche télégraphique arrivée à Vienne le 11 décembre, la noblesse et le haut clergé schleswico-Holsteinois ont pris la résolution d'envoyer aux grandes puissances de l'Allemagne des députations chargées de solliciter un arrangement pacifique de la question des duchés.

ESPAGNE.

Nous lisons dans une correspondance de Paris adressée au *Journal de Francfort* du 21 décembre et relative au récit d'une scène qui se se serait passée entre la reine et le général Narvaez, récit que nous avions reproduit nous-mêmes d'après la *Presse* :

« Le récit de la *Presse* sur une prétendue scène qui se serait passée à Madrid entre le général Narvaez et la reine dans une loge au théâtre, n'a pas le moindre fondement, et passe pour une manœuvre de Bourse. La reine n'a rien dit de désobligeant au général, celui-ci ne s'est pas retiré.

AMÉRIQUE.

ÉTATS UNIS.

Le paquebot à vapeur le *Niagara* a apporté à Liverpool des nouvelles de New-York du 4, et le Message du Président Fillmore, le le 2 à Washington.

En voici les traits principaux :

« Il faut éviter avec soin les récriminations et les reproches mutuels qui font naître une tension inutile entre les divers Etats membres de l'Union. Toutes les lois, qu'elles soient ou non populaires, doivent être défendues et obéies tant qu'elles existent. Si quelque acte passé dans les deux Chambres du Congrès, paraissait au Président être inconstitutionnel ou constituer une usurpation sur les justes droits d'une autre branche du pouvoir, on adopté avec précipitation, ou de nature à amener des circonstances fâcheuses et imprévues, il croirait de son devoir de lui opposer le *veto* dont l'armé la Constitution. Les rapports avec les puissances étrangères sont généralement amicaux et satisfaisans; ils sont améliorés ou en voie d'amélioration avec le Chili, le Pérou et le royaume d'Hawaï (îles Sandwich). On demande instamment au Mexique d'accorder une plus grande étendue de terrain pour un chemin de fer par l'Isthme de Tehuantepec; et le Président espère qu'il s'étendra avec la Grande-Bretagne pour le canal de Nicaragua. Il dit qu'un traité a été ratifié entre les Etats Unis et la Grande-Bretagne, pour unir, sur ce point, l'Atlantique et le Pacifique, et qu'il ne reste plus que deux objets en litige : l'un est la désignation et l'établissement d'un port libre à l'époque extrême du canal, l'autre la détermination du rayon en dedans duquel des opérations de guerre ne pourront en aucun cas avoir lieu. Les recettes du Trésor pendant l'année financière terminée le 30 juin dernier, ont été de près de 37 millions 500,000 dollars.

« Les revenus du Trésor ont produit trop beaucoup plus élevés au moyen des droits sur les importations. Ces droits devraient être établis de manière à protéger l'industrie nationale en la garantissant de toute fâcheuse concurrence étrangère. Il ne faut pas qu'ils soient « voilatans; il faut au contraire qu'ils soient modérés et basés sur l'évaluation aux Etats-Unis et non sur celle des pays étrangers. M. Fillmore voudrait que la Californie eût un hôtel des monnaies. Il serait utile de créer une administration spéciale de l'agriculture. L'abolition récente du fouet a rendu nécessaire une révision du Code maritime.

« Le directeur général des postes et le président s'accordent à recommander une réduction des droits de poste. Il y aura aussi quelque réduction des droits que paient les imprimés. Le Message recommande des améliorations de la navigation des rivières, des ports, des phares, et l'établissement d'un tribunal expéditif et désintéressé chargé de statuer sur toutes les créances contre le gouvernement. Enfin le Président se prononce pour les usures, votées dans la dernière session, y compris la loi relative à la recherche des esclaves fugitifs : ces lois ont épargné au pays une agitation illimitée. »

Ce Message est généralement considéré comme un document calme, sage, mais peu important.

On lit dans une correspondance de New-York du 4 décembre :

« Des nouvelles de la ville de San-Domingo du novembre portent que, grâce à l'intervention des Anglais et des Américains, un traité de paix a été conclu entre les Dominicains et les Haïtiens. Il y avait eu des escarmouches avant ces arrangemens, mais sans pertes sérieuses. Un bâtiment de guerre anglais était dans le port pendant la négociation du traité. »

Les nouvelles du Mexique confirment l'élection du général Arista à la présidence; il y a eu une forte majorité en sa faveur. Il a obtenu les suffrages de onze Etats. M. Rosa en a eu deux, le général Almonte deux, MM. Gomas Pedrara et Migica ont eu chacun une voix.

NOUVELLES DIVERSES DE L'ÉTRANGER.

Une maison flambayante. — Les habitants d'une commune de la banlieue étaient, depuis quelque temps, fort intrigués des faits et gestes d'un personnage qui, tous les soirs, vers neuf heures, recevait la visite de quelques personnes qui arrivaient en voiture, et dont l'extérieur n'était pas propre à rassurer. Ces visiteurs séjournaient jusqu'au lendemain matin, pour revenir le soir même. A partir de neuf heures et demie, toutes les croisées de la maison s'illuminaient et laissaient jusqu'à la fin de la nuit des lueurs d'une intensité extraordinaire. Dernièrement on remarqua avec surprise que le toit de la maison *flambayante*, ainsi nommée par tout le village, était surmonté d'un appareil ressemblant assez au vaste tuyau d'une immense cheminée.

Vers dix heures, un habitant attardé rentrait chez lui, lorsqu'il vit avec surprise que les murs qu'il longeait, le sol sur lequel il posait les pieds, étaient éclairés comme en plein jour.

Machinalement, il leva la tête afin de chercher la cause de cette clarté subite. Quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'à une hauteur d'environ six mètres plus, il aperçut un globe igné, flottant dans les airs! Une lumière vive autant que brillante, s'échappait de ce globe, dont les rayons lumineux s'étendaient jusqu'aux limites extrêmes de la commune. Tous les habitans, mis bientôt sur pied, s'effrayaient déjà des suites qui pourraient résulter de cette apparition, qu'ils prenaient pour un météore, lorsqu'un second globe de la même dimension s'échappa du toit de la maison mystérieuse et vint se placer à quelques mètres au-dessus du premier. Tout fut expliqué le lendemain matin. On apprit que l'à science allait enregistrer une nouvelle découverte.

L'inconnu, le mystérieux personnage, n'est autre qu'un inventeur qui est parvenu à appliquer à l'éclairage public le principe aérostatique. Les individus qui se rendaient le soir chez lui étaient tout simplement des ouvriers verriers, dont le concours était nécessaire à la confection des globes. On ne peut encore dire par quel moyen l'inventeur est parvenu à fixer dans une immense boule de verre un fluide remplissant en même temps l'office de lumière et de gaz. On ne peut non plus dire quelles sont les conjectures des expériences d'une découverte à l'aide de laquelle on peut projeter dans l'espace des foyers de lumières *fixes*, *permanents*, tous destinés à produire une immense clarté. On annonce comme prochaine une expérience en grand, à laquelle tout Paris pourra assister.

Rouchant exemple de fidélité. — Le *Glaneur d'Loir-et-Loire* garantit l'authenticité du fait suivant : M. Dessomme, percepteur du village du Gault (Loir-et-Cher), petite commune distante d'une lieue de la Batoche, était parti à la chasse avec sa chienne aux environs de cette localité. Ce jour-là, M. Dessomme arrêté, ou non assuré-t-on, une dispute avec sa femme. Le lendemain et le surlendemain se passèrent sans qu'il revînt au logis. Sa femme, il paraît d'une indifférence inexplicable, commence seulement à s'inquiéter de cette absence prolongée, elle en parle à ses voisins, dont les réflexions ne font que redoubler ses craintes. Bientôt plusieurs personnes se mettent en quête de son mari, on parcourt la campagne en tous sens; enfin, après bien des recherches infructueuses, on trouve le malheureux Dessomme au milieu d'un bois, mort d'apoplexie. Il était sur ses genoux; les deux bras raidis supportaient, ainsi que le tête, le tout du corps de la chienne, qui était encore le fusil. La partie faciale de la tête était entièrement couverte par des feuilles humides que le vent avait sans doute amassées.

« La chienne, qui était restée trois jours et trois nuits privée de nourriture, était couchée sous ce cadavre, et, dès que les cinq petits chiens qu'elle avait mis au monde depuis la mort de son maître. Une personne prit les petits chiens dans l'espoir de se faire suivre de la mère, dont l'état de délabrement et de faiblesse attestait les souffrances et les privations. La chienne la suivit quelques instans, puis revint auprès du corps de son maître. La fidélité n'avait emporté sur l'amour maternel.

« Pendant ces trois jours, cette pauvre bête n'était pourtant pas restée sans donner des preuves d'intelligence pour faire découvrir son maître. Plusieurs personnes l'avaient remarquée sur la route, qu'elle quittait aussitôt qu'on l'avait aperçue, pour regagner la direction du bois, en suivant toujours le même sentier qu'elle s'était tracé. On croyait qu'elle chassait. »

Nouveau procédé pour faire le beurre. — Il peut être utile de faire connaître aux habitants des campagnes, un nouveau procédé pour faire le beurre. Voici en quoi consiste ce procédé, qui est importé d'Amérique. Quand la crème a été tirée de dessus les pots, il faut la mettre dans un sac de toile, ni trop fine, ni trop épaisse, lier le sac et le mettre dans un trou en pleine terre, de 44 à 50 centimètres de profondeur, recouvrir le trou et laisser la crème 24 heures; à l'expiration des 24 heures, retirer la crème qui se fait dans alors, l'écraser avec une pilon pour en faire sortir la beurrée; verser ensuite un demi verre d'eau et le beurre se sépare du petit lait. C'est l'affaire de deux minutes. Ce procédé, comme on le voit, est aussi simple qu'expéditif. Si on a une grande quantité de crème, il faut la laisser 48 heures au lieu de 24 heures. En hiver, lorsque la terre est gelée, l'opération peut se faire dans une cave, avec du sable. Ce procédé n'a jamais manqué son effet; dans la Normandie et dans le Berry, le beurre ne se fait plus autrement; car non-seulement on évite une perte de temps, mais encore la crème rend davantage et le beurre est excellent. Quelques personnes renfermeaît le sac plein de crème dans un autre sac, pour éviter de faire toucher de la terre sur leur beurre. C'est l'affaire de la ménagère.

Le scarabée sacré. — Dans ses voyages en Lybie, M. Hoble a rencontré un insecte que l'archéologie égyptienne a rendu célèbre : le scarabée. Voici comment il raconte lui-même sa découverte et les observations qu'elle lui a suggérées :

« Cette nuit, dit-il, j'ai trouvé pour la première fois, depuis mon séjour dans ces contrées, le scarabée sacrré, *scarabeus sacer ou olifer*, et le rêve des anciens Egyptiens. Un léger bruit qui se faisait entendre tout à côté de moi attira d'abord mon attention, et, à travers l'obscurité de la nuit, je finis par découvrir une boule assez grosse roulant vers moi.

« Persuadé que ce ne pouvait être qu'un crabe de terre ou une petite tortue, je la prit dans mes mains, et, à ma grande surprise, je trouvai que ce n'était qu'un crottin de cheval. Quelques instants après, j'aperçus une autre boule qui s'avançait en roulant. Je dirigeai sur cet étrange objet la lumière de ma lanterne, et un examen attentif me fit découvrir que c'était un gros scarabée noir. Cet insecte, à l'aide de ses longues pattes de derrière, traînait cette boule, qui augmentait graduellement de volume par l'agglomération du sable et de la poussière, et qui s'accroît ainsi au point de cacher presque complètement l'animal.

« Il est probable, ajoute M. Hoble, que les anciens prêtres égyptiens tiraient parti de cette trompeuse apparence pour abuser de la crédulité du peuple et accroître sa vénération pour le scarabée. Je découvris ensuite plusieurs autres de ces boulet